



qui doit payer le nettoyage

Par **nounours76**, le **08/04/2009** à **20:32**

dans un immeuble ou mes locataires sont seuls la plus part du temps a eu un probleme de tout a l'egout bouché de plus une quantité non négligeable d'eau et de matiere fecale s'est ecouler dans la cave par un bouchon qui était ouvert, cette cave est dans les parties communes a qui reviens le cout du nettoyage sachant qu'une personne n'est pas venu de l'année chez elle

Par **ardendu56**, le **08/04/2009** à **22:17**

Nounours76,

Liste de réparations ayant le caractère de réparations locatives.

Installations de plomberie.

a) Canalisations d'eau : Dégorgement : Remplacement notamment de joints et de colliers.

b) Canalisations de gaz : Entretien courant des robinets, siphons et ouvertures d'aération ; Remplacement périodique des tuyaux souples de raccordement.

[fluo]c) Fosses septiques, puisards et fosses d'aisance : Vidange.[/fluo]

d) Chauffage, production d'eau chaude et robinetterie : Remplacement des bilames, pistons, membranes, boîtes à eau, allumage piézo-électrique, clapets et joints des appareils à gaz ; Rinçage et nettoyage des corps de chauffe et tuyauteries ; Remplacement des joints, clapets et presse-étoupes des robinets ; Remplacement des joints, flotteurs et joints cloches des chasses d'eau.

e) Eviers et appareils sanitaires : Nettoyage des dépôts de calcaire et remplacement des tuyaux flexibles de douches.

Vous pouvez demander conseil à l'ANIL de votre département pour gérer ce problème.

J'espère avoir répondu à votre question.

Bien à vous.